



## Ordre du jour

Conseil d'établissement – École Laurier (délocalisée)  
Mardi 28 mars 2023 à 19h00 via TEAMS

1. Mot de bienvenue
  - a. De la direction (1 minute)
    - i. Présentation nouvelle directrice pour ceux ou celles qui ne l'avaient pas vu
    - ii. Merci pour le beau carnaval du 17 mars pour l'implication des parents.
  - b. Du président du C-É (1 minute)
    - i. Merci pour le beau carnaval, on voit que les élèves et membres du personnel se sont approprié l'École!

2. Vérification du quorum (1 minute) (D.Quirion)

QUORUM ATTEINT

SONT PRÉSENT.ES:

Sont présents: David Quirion\*, Lylen Gadouche\*, Josée Charrette\*, Catherine Demers\*, Virginie Portes\*, Ann Gaboriault\*, Myessa Ait Ali\*, Chantal Payette, Gabriel Comtois, Isabelle Picone, Maude Chevanelle-Beaudoin, Annick Paul-Hus, Audrey Archambault-Barrette, Dominic Leblanc (RDLT9) et Jonathan Villemus RDLT9).

\* : membre-parent

AUCUNE ABSENCE

Début de la rencontre à 19h03.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute) (D.Quirion)

Guylaine propose.

Virginie appuie.

4. Adoption du P-V de la rencontre du 24 janvier 2023 (3 minutes) (D.Quirion)

Anne propose.

Catherine appuie.

5. Adoption du P-V de la rencontre du 21 février 2023 (3 minutes) (D.Quirion)

Annick propose.

Audrey appuie.

6. Point et questions du public (10 minutes)

Rien.

7. Membre de la communauté (5 minutes)

Les inscriptions du printemps se sont bien déroulées.

Bientôt les inscriptions du camp de jour du 24 avril au 27 avril. On ne sait toujours pas combien de places il y aura. À la recherche d'autres écoles (École St-Enfant Jésus – à suivre ou seulement le Centre St-Denis). Il y aura entre 145 et 180 places cet été.

Les autobus sont très aidants, ça se passe très bien! Quelques retards seulement.

Par contre, les autobus sont de plus en plus utilisés – en faut-il plus?

Question du président : quel est le délai entre les autobus "enfants maison" et "enfants Centre St-Denis"? Trop d'irrégularités.

Information ajoutée par Catherine : ex. d'un enfant qui accompagne sa sœur à la maison et revient au centre St-Denis.

Question de Virginie : Première fois où les autobus ont été mis en place, Jonathan disait que les parents ne s'étaient pas inscrits sur la liste d'attente. Est-ce que les parents ont pris cette habitude? Puisque Virginie dit connaître des gens qui n'ont pas inscrit leurs enfants sur la liste d'attente.

Réponse de Jonathan : de retour depuis peu, mais il y a plus de demandes d'autobus. Au prochain CÉ, il reviendra avec des chiffres sur la liste d'attente.

8. Point des enseignants et des enseignantes placé ici finalement

Présentation de Maude et d'Audrey – porte-parole des membres du personnel. La prévision de clientèle a été présentée à l'équipe-école. Lecture de la lettre. Quelques éléments clés.

- Prochaine année scolaire : perte de 4 postes, ½ poste éducation physique, entièreté du point de services TSA, etc.
- Depuis 2022-2023, perte de 8 postes.
- CSSDM qui ne semble pas conscient des conséquences pour les élèves.
- Contexte de délocalisation qui ne semble pas pris en compte.
- Fermeture de groupes, groupes à pleine capacité, manque de services.
- **Si une résolution est officielle de la part du CÉ, la direction de l'école, madame Payette, prévoit rencontrer la directrice de l'organisation scolaire et la directrice adjointe générale.**
- Audrey rappelle que les services seront réduits : orthopédagogue, éducatrice. Mme Payette rappelle la nécessité de démontrer les pertes, faire le comparatif avec l'an passé.
- **Ajout de la direction** : Concernant le point de TSA – avant l'école Laurier était un point de services, depuis la relocalisation, Laurier a été peu sélectionné par les parents en raison de la relocalisation. Pour 2023-2024 – moitié du service.
- **Un parent propose de mettre en lumière l'impact pour les élèves.**
- **Question d'une maman** : Pourquoi le looping est en jeu ? le nombre d'élèves par classe a dû être réajusté. Réponse d'Audrey : les classes devront être revues, puisqu'il y aura plus d'élèves par classe.

- **Virginie demande si on peut se battre pour la décision et avez-vous des preuves écrites de leur promesse ?** Réponse de David : dans les procès-verbaux, il y a des traces des engagements verbaux. Si jamais des personnes apportent la décision dans les médias, ou voir la députée, ce n'est pas impossible.
- **Chantal Payette** : propose d'abord de passer par des procédures plus protocolaires, un mode plus amiable, de façon correcte.
- **David Quirion** : mentionne la nécessité d'ouvrir la discussion de façon officielle.
- **Un parent demande s'il peut en parler dans le comité de parents du CSSDM – OUI !**
- **Ajouter un élément sur la rétention du personnel enseignant ?**
- **4 avril – CÉ exceptionnel ?**
- **L'équipe du SDG vit sensiblement la même chose**, avec la gestion des autobus, la délocalisation. Grand stress vécu par le personnel du SDG.
- **But premier** : bien-être des enfants.

- **Résolution ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- :

CONSIDÉRANT les préoccupations partagées par les membres de l'équipe-école de l'École Laurier concernant la prévision des effectifs 2023-2024,  
 CONSIDÉRANT que les enfants ont vécu une grande instabilité relative à la délocalisation de la dernière année et que la santé, le bien-être et la stabilité des enfants devraient être prioritaires,  
 CONSIDÉRANT le contexte exceptionnel de la délocalisation pour une dernière année scolaire 2023-2024,  
 CONSIDÉRANT les engagements verbaux faits par le CSSDM à plusieurs reprises, incluant celui de maintenir le même niveau de services et le même nombre de groupes durant ce processus de délocalisation,  
 CONSIDÉRANT que les membres du personnel scolaire (ex. personnel enseignant, personnel du service de garde, personnel professionnel, personnel administratif, etc.) et que les parents souhaitent au minimum garder le statu quo actuel pour l'année qui reste (2023-2024) avant d'effectuer un second déménagement,  
 NOUS, conseil d'établissement de l'école Laurier, soucieux de la santé et du bien-être des enfants, MANDATONS à l'unanimité monsieur David Quirion pour être la porte-parole auprès du CSSDM pour rectifier la situation qui ne considère pas la gestion humaine de ce changement.

Maude propose.  
 Guylaine seconde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Sortie éducative

a. Résultat du vote pour les ateliers artistiques du premier cycle

ADOPTÉ PAR COURRIEL POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 4

10. Plan d'engagement vers la réussite

a. Résultat du vote pour l'adoption du PEVR  
ADOPTÉ PAR COURRIEL POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 4

11. Suivi du budget

- a. Mesure 15012 et 15331 : Collations et saine alimentation
- b. Fond 9 : Déficit (56 531\$) pour l'embellissement de la cour d'école  
Madame Périard aurait dit que la dette avait été éliminée. La dette sera rediscutée en mai. Peut-être présent dans les verbatims du CPEPE. David regardera à travers les PV disponibles des CÉ antérieurs.

12. Points d'information/rapports

- a. Direction (10 minutes)
  - i. Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence  
Le CÉ doit normalement être adopté le plan de lutte annuel de l'école. Chacune des parties a été révisée. Il reste trois mois pour atteindre des objectifs, des moyens et que le CÉ voit si cela a été atteint. Gabriel, directeur adjoint, responsable du plan.

Un questionnaire a été passé (QES) – donc en comité, un questionnaire maison a été réalisé en janvier 2023.

Présentation du plan – quelques éléments :

Défis, vulnérabilités ou problématiques : manque de cohérence et de constance au niveau de l'intervention des adultes.

Sentiment d'insécurité vécu par les élèves dans trois endroits : toilettes, autobus et cours d'école. Des questions seront posées à nouveau aux élèves à la fin de l'année, précisément sur ces éléments-là.

- Surveillance active, souligner les comportements inadéquats, renforcer les bons comportements, surveillance aux toilettes, élèves brigadiers dans les autobus, rappeler les bons coups sur les téléviseurs – bons coups des élèves.
- Mettre un avertissement dans l'agenda quand la règle n'est pas suivie.
- Instaurer les passeports de circulation.
- Formation ARASS.
- Accompagner les nouveaux enseignants et enseignantes.

Monsieur Gadouche fait une proposition : travailler sur les comportements attendus afin qu'il y ait moins d'interventions en aval. La proposition est de travailler avec des pictogrammes (NUDGES) – suscite l'attention des élèves.

Proposition dans le clavardage : Enseignement des comportements attendus et aussi la valorisation de ceux-ci par un système d'émulation positif.

Autres éléments dans le plan de lutte :

- Signalement d'une situation.
- Quelques éléments à réfléchir pour le futur plan : appuyer sur les comportements attendus? Avoir une approche préventive? Sensibiliser les élèves collectivement et individuellement? Travailler sur une approche collective?
- David propose de faire une rencontre dès octobre pour réfléchir à l'an prochain. Rencontre aussi en juin.

IL EST DONC PROPOSÉ D'ADOPTER LE PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE.

Mya propose

Josée appuie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ii. Suivi du Projet éducatif de l'école

Très belle ambiance, personnel investi. Presque finalisé la vision de l'école, le contexte, les enjeux.

Les objectifs sont à venir – surement les maths la compétence résoudre et peut-être la compétence lecture.

Ça sera adopté au mois de mai.

b. Service de garde (10 minutes)

i. Suivi sur les règles de fonctionnement (incluant le transport) 2023-2024

Quelques corrections à faire – Anne communiquera avec Isabelle.

Le document actuel est une ébauche – points à ajouter du CSSDM seront ajoutés autour d'avril.

Questionnement d'Anne : politique de transport est normalement fait par le CSS.

Page 5 – mentionner dans quel cas le jumelage des transports est possible.

La version officielle sera adoptée en mai.

Souper spaghetti, date maximale pour acheter des billets : 14 avril. Souper le 28 avril. Plus de 150 billets vendus. Souper au Centre St-Denis. Une partie de l'argent va aux élèves finissants et finissantes.

Personnel enseignant (25 minutes)

ii. Suivi pour le projet éducatif (grille-sujet)

Travaux en cours, prochaine réunion en mai

iii. Préoccupations de l'équipe-école Laurier

Points déjà faits.

c. Comité de parent du CSSDM (5 minutes) (D.Quirion)

David n'a pas pu y aller. Dernière rencontre portait sur la sécurité autour des écoles. Une réunion en ce moment, David regardera le procès-verbal.

RAPPEL : rôle du comité de parents = représenter les parents au sein du CSSDM.

Madame Gingras est là pour répondre aux questions, il faut que les questions soient envoyées d'avance.

d. **Projet OPP (20 minutes) (A. Gaboriault)**

i. **Colle à moi**

OPP impliqué dans le carnaval, tout un succès! Brochettes de fruits avec guimauve au milieu, très populaires!

À venir - Lecturothon : 20 avril - don des Caisses Desjardins, 2 000\$. Possible de faire un don directement sur la Fabrique à projets.

Projet soumis au CÉ : désir de lancer une offre de l'entreprise : Colle à moi! Montréalais. Un pourcentage peut aller à l'école Laurier.

IL EST PROPOSÉ D'OFFRIR LE SERVICE COLLE À MOI aux parents de l'école Laurier.

Anne propose

Valérie seconde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. **Adoption d'une résolution pour appuyer le comité de parent du CSSDM à propos de la sécurité aux abords des écoles (10 minutes) (D.Quirion)**

Le CÉ de l'École Laurier soutient la résolution proposée par le comité de parents.

Mya propose.

Virginie appuie.

14. **Suivi de la dernière rencontre (15 minutes)**

a. **Avancement de la nouvelle signalisation autour de l'école.**

Sens unique de la rue Berri doit être changé, toujours en attente. La ville sera été relancée.

**Résolution ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CONSIDÉRANT la nouvelle configuration qui sera mise en place sur la rue Berri pour faciliter le débarquement de l'autobus des enfants,

CONSIDÉRANT l'emplacement des pancartes d'interdiction de stationnement (sauf autobus scolaire) de 8h-9h -14h30-17h00 (JOURS D'ÉCOLE) deviendra caduque lors de l'instauration des nouvelles mesures,

CONSIDÉRANT l'absence d'espace de stationnement limité pour le débarquement des enfants par les parents au service de garde de l'école Laurier

Le CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DEMANDE à la ville de Montréal de remplacer les pancartes d'interdiction de stationnement (sauf autobus scolaire) de 8h-9h -14h30-17h00 (JOURS D'ÉCOLE) par des pancartes de stationnement limité à 15 minutes de 7h00-18h00 JOURS d'école.

Anne propose.  
Maude appuie.

- b. Avancement des travaux à l'École Laurier délocalisée  
Électricien présent pour l'alarme d'incendie – attente de deux klaxons.  
Les portes, c'est à finaliser.  
Mise en marche de l'ascenseur – le fournisseur doit fournir des barillets conformes.  
Projets en général dans la plupart des écoles : problèmes avec la quincaillerie.  
Cour des maternelles, la cour d'école sera faite quand le dégel sera là. La cour sera accessible avant la fin de l'année.
- c. Avancement des travaux à l'École Laurier (sur Laurier)  
La brique a été enlevée.  
Rencontre à venir avec Mme Picotin – Mme Payette invite David à venir y participer.

15. Correspondance (dépôt) (5 minutes)

- a. Déficit du fond 9 Embellissement de la cour d'école  
Recherches à faire : PV, les enseignantes verront aussi si elles voient des tracent là.
- b. Cours d'école de l'école Laurier  
Cour pas très sanitaire. Il serait intéressant de renchérir pour la cour d'école.  
Vanessa, parent de 2<sup>e</sup> année, pourrait être invité sur ce dossier-là.

16. Varia – Points divers (10 minutes)

- a. Site Web de l'École  
À suivre.
- b. Logo de l'école  
Proposition de Gabriel d'y repenser. Une maman de l'OPP est une artiste.  
Annick – l'an passé, foire entrepreneuriale avec les élèves et une maman avait digitalisé.

Proposition de faire participer les élèves appuyée par plusieurs personnes.

Le CÉ PROPOSE QU'UN CHANTIER SOIT LANCÉ POUR CRÉER UN NOUVEAU LOGO.

Annick propose.

Virginie appuie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

17. Clôture de la rencontre (1 minute)  
PROCHAINE RENCONTRE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE MARDI 4 AVRIL À 19H00 SUR TEAMS.  
SÉANCE LEVÉE À 21h54

*David Quirion*

---

**David Quirion**  
Président

*Chantal Payette*

---

**Chantal Payette**  
Directrice